



Obligation de mentionner une référence produit-fabricant ?

Par **rijouane**, le **01/04/2015** à **17:17**

Bonjour à toutes et tous,rrnrnJe remercie par avance la personne compétente qui pourra m'informer répondre à cette question :rrnrnEst-il obligatoire de mentionner la référence d'un produit et de son fabricant sur un site de vente en ligne ? Par exemple : "Réf.0033 moulin à poivre-fabricant Tartempion"rrnrnLe souci étant que cette mention permet à l'internaute de copier la référence en question pour aller chercher les prix concurrents sur le net.rrnrnMa question est donc : dois-je indiquer cette référence devant chaque produit ou puis-la négliger ?rrnrnEncore merci de vos lumières.